



Séparation avec enfants et déménagement

Par **ANGELE02**, le **30/07/2015** à **14:41**

Bonjour,

Ma soeur c'est fait frappée par son concubin sous les yeux des enfants et il a aussi frappé les enfants. elle est allée déposer plainte en gendarmerie, elle a saisie une avocate également. Il devait payer le loyer, jusqu'au jugement. cependant aujourd'hui il a déposé le préavis pour rendre le logement où elle habite avec les enfants et dans 3 mois elle est dehors avec les enfants. Elle habite dans le sud (elle l'a suivie car il a été muté dans un régiment la bas).

Aujourd'hui elle veut revenir vivre avec les enfants dans le nord, peut il l'obliger à rester vivre dans le sud ou peut elle déménager ? sachant qu'il n'arrête pas de l'harcéler par téléphone et de l'insulter.... les enfants ne veulent plus voir leur père non plus.

Merci pour vos réponses.

Bonne journée